

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A12-SP01 (ADOPTÉ)

0.0 Procédures

Ouverture de l'Assemblée à 13:20

Proposée par : Mélanie B.Quintal

Appuyée par : Julie Boisvert

Adoptée à majorité

0.1 Présidium

Que François "Dada" soit élu à l'animation de l'Assemblée générale spéciale de grève, secondé par Charles-Alexandre Morin et que Stéphanie Thibodeau soit élue au secrétariat.

Proposée par : Mélanie B.Quintal

Appuyée par : Rosalie Marcil

Adoptée à l'unanimité

0.2 Ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0.0 Procédures

0.1 Présidium

0.2 Ordre du jour

1.0 Semaine internationale de grève

1.1 Bilan national et international

1.2 Plénière

1.3 Modalités

1.4 Proposition pour vote

2.0 Levée

Adoptée par : Mélanie B.Quintal

Appuyé par : Gabrielle Anari

Adoptée à l'unanimité

1.0 Semaine internationale de grève

1.1 Bilan national et international

1.2 Plénière

Qu'une plénière sur la grève internationale de 40 minutes, avec des tours de parole limités à 2 minutes.

Proposée par : Mélanie B.Quintal

Appuyé par : Marilynne Bélair

Le vote est demandé :

Pour : 623

Contre : 226

Abstention : 34

Adoptée à majorité

1.3 Proposition pour vote

1.3.1 Que les points 1.4 et 1.3 soient inversés.

Proposée par : Rose De La Riva

Appuyé par : Rosalie Marcil

Demande de vote

Adoptée à majorité

1.3.2 Considérant que le système économique mondial actuel oriente les politiques en matière d'éducation dans le monde entier;

Considérant que la lutte pour une éducation accessible dépasse toutes les frontières et que la majorité des pays sont aux prises avec des coupes budgétaires dans le réseau de l'éducation ;

Considérant que la performance des étudiants et la place grandissante du secteur privé dans les activités d'enseignement et de recherche est un problème mondial ;

Considérant que tout au long de la grève du printemps dernier, nous avons reçu l'appui d'étudiant-e-s de partout à travers le monde ;

Considérant qu'il y a environ 28 000 personnes en grève au Québec entre le 14 et le 22 novembre dans le cadre de la semaine internationale de grève;

Considérant que la grève étudiante à laquelle nous avons participé le printemps passé a créé un précédent dans les mouvements contestataires au Québec;

Considérant que ce précédent est un moyen de remonter notre rapport de force à l'État en vue du sommet sur l'éducation;

Que l'AGECVM soit en grève du 20 novembre au 22 novembre inclusivement.

Que l'AGECVM ait accès à ses locaux à des fins d'organisation tout au long de la grève selon les heures normales d'ouverture du cégep.

Que la Gribouille demeure ouverte tout au long de la grève.

Que l'AGECVM mette de l'avant la revendication du retrait des charges criminelles et pénales liées au conflit étudiant durant cette grève.

Que l'on vote un comité de négociations.

Adoptée par : Marianne Gravel

Appuyé par : Mélanie B. Quintal

1.3.2.1 Amendement : Que l'AGECVM soit en grève à partir du 19 novembre.

Proposé par : Fada Loublie

Appuyé par : Judy Sadelle

Adopté à majorité

1.3.2.2 Amendement : Que les stages soient levés.

Propose par Cindy Simard

Appuyé par Celia Guinnemenot

La proposition est mise en dépôt

Proposition de revoter sur l'amendement.

Proposée par Méliissa Labelle

Adoptée à l'unanimité

Retour à la proposition 1.3.2.2

Battue à majorité

Retour à la proposition 1.3.2

Que l'AGECVM soit en grève du 19 novembre au 22 novembre inclusivement.

Que l'AGECVM ait accès à ses locaux à des fins d'organisation tout au long de la grève selon les heures normales d'ouverture du cégep.

Que la Gribouille demeure ouverte tout au long de la grève.

Que l'AGECVM mette de l'avant la revendication du retrait des charges criminelles et pénales liées au conflit étudiant durant cette grève.

Que l'on vote un comité de négociations.

Pour : 708

Contre : 333

Abstention : 19

Adoptée à majorité

1.4 Modalités

1.4.1 Qu'il y ait un accès aux locaux des comités thématiques pour les membres des comités pendant le temps de la grève.

Proposée par : Vincent Chaput

Appuyée par : Justin Bellemieux

Appel à la présidence de faire tomber le point accepté à majorité

1.4.2 Que l'AGECVM condamne les attaques sur Gaza

*Proposée par : Samuel vanzin
Appuyée par : Joelle Bissonnette*

1.4.2.1 Amendement : Que l'AGECVM condamne les attaques de Gaza et l'apartheid israélien sur la Palestine et qu'en ce sens on blâme toute attaque envers la population civile palestinienne. Et prône un retour aux frontières de 1967.

*Proposée par : Carl Lafrenière
Appuyée par : Louis Donnelle*

Proposition et amendement mis en dépôt

Constatation de la levée de l'AG par quorum manquant